JO

DLP - 8 - 7 - 81819446

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 70.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN du 24 JUIN (Edition Générale 1981 - N° 19)

N° 199

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

. Contre la tavelure du pommier et du poirier, afin d'éviter les repiquages en cas de périodes pluvieuses, effectuer un traitement dans les vergers où la présence de taches est constatée.

. Contre l'oïdium du pommier qui se développe dans plusieurs situations, intervenir en utilisant des produits systémiques (consulter le bulletin n° 14 du 20 MAI).

Les soufres donnent aussi de très bons résultats.

. Surveiller l'évolution des acariens rouges. Une prolifération de ces ravageurs est notée dans certains vergers. Utiliser un acaricide spécifique (voir bulletins n° 10 du 24 AVRIL et n° 12 du 6 MAI).

Cette intervention devra être réalisée, si nécessaire, même dans les régions où la récolte a été fortement compromise par les gelées d'AVRIL, afin d'éviter une chute précoce des feuilles.

NOYER

Contre la bactériose, effectuer un traitement à base de cuivre à 250 g/hl pour un produit commercial dosant 50 %.

GRANDES CULTURES

CEREALES

Sur blé d'hiver, tout traitement contre les maladies ne se justifie plus.

Les pucerons peu nombreux, sauf quelques exceptions, n'ont jamais atteint le seuil de traitement (50 % d'épis colonisés par 5 pucerons).

Des attaques de cécidomyies sont encore signalées, mais dans la plupart des cas, il n'y a plus lieu d'intervenir.

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT

P. 126

.../...

POMMES DE TERRE

- Doryphore

Dans certaines situations, la présence de ces ravageurs est notée.

Il est rappelé que la lutte contre cet insecte est obligatoire et qu'une intervention est nécessaire quand les larves atteignent la grosseur d'un grain de blé.

- Mildiou

La présence de cette maladie n'est pas décelée pour l'instant. Pour intervenir, attendre les indications d'un prochain bulletin.

VIGNE

- Mildiou

La situation est saine dans l'ensemble, malgré quelques petits foyers épars (région de ST-POURCAIN/SIOULE, CHEMILLY, BRANSAT et BRESNAY : Allier).

Afin de limiter les risques de contaminations secondaires possibles, en cas de pluie, il y a lieu d'intervenir :

- Avant le 27 Juin, dans le cas d'utilisation de produits préventifs.

- Avant le 2 Juillet, si l'on a opté pour les produits systémiques.

- Pourriture grise (Botrytis cinerea)

Cette maladie occasionne souvent des dégâts en fin de campagne.

La méthode de lutte dite "méthode standard", consiste à appliquer le fongicide au moyen d'un appareil pneumatique en utilisant 60 à 120 l/ha de bouillie.

Le traitement devra être effectué de chaque côté du rang en protégeant particulièrement la région des grappes.

Les périodes d'application sont les suivantes :

- à la chute des capuchons floraux (fin de floraison)
- à la fermeture de la grappe
- au début de la véraison
- trois semaines avant la récolte.

Le stade fin de floraison va être atteint dans les prochains jours.

Les produits les plus performants sont : procymidone (SUMISCLEX), iprodione (ROVRAL), vinchlozoline (RONILAN).

- Oïdium

Maintenir la protection contre cette maladie

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION
PHYTOSANITAIRE,

A. FARGEIX

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD